



Bulletin n° 8  
28 septembre 2010

## Climatogie

Les températures de septembre ont été au niveau des normales de saison, sauf ces derniers jours qui ont été plus froids. Outre les pluies de début septembre, les précipitations ont apporté peu d'eau.

## Mouche de l'olive

Les captures tendent à se stabiliser voire à diminuer sur certains secteurs. Même sur les Alpes-Maritimes, le maximum de captures est d'environ 15 mouches / jour. La baisse des températures et la fin de certains vols peuvent expliquer ce piégeage.

Sur des vergers non traités et très sensibles dans les Alpes-Maritimes, les dégâts atteignent 90% d'olives avec des piqûres de ponte et 50 % d'olives avec des trous de sortie. Sur des vergers traités de manière raisonnée, très peu de dégâts sont relevés, même sur variétés sensibles.

Les températures nocturnes et matinales sont plus froides et ralentissent le développement de la larve et l'activité des adultes, surtout s'il y a un vent violent.

Les vols de mouche observés actuellement sont :

- pour une altitude < 150 m, le 4ème vol est en cours.
- pour une altitude comprise entre 150 et 300 m, le 4ème vol débute à basse altitude et apparaîtra la semaine prochaine plus en altitude.
- pour la zone d'altitude comprise entre 300 et 450m, le 3ème vol est en cours.
- pour une altitude > 450 m, le 3ème vol est en cours.

Voir les graphiques sur le site internet de l'AFIDOL ([www.afidol.org](http://www.afidol.org))

## Teigne de l'olivier

Le vol de la 2ème génération est en cours, à toutes les altitudes. Les captures sont généralement faibles. Les chutes de fruits sont peu importantes.

Voir les graphiques sur le site internet de l'AFIDOL ([www.afidol.org](http://www.afidol.org))

## Oeil de paon

Les conditions climatiques sont très favorables au développement du champignon, et la baisse des températures atteint la température idéale de développement (aux alentours de 16°C). Les tâches dues aux orages de début septembre sont apparues : sur notre parcelle de référence de Grossane non irriguée, les dégâts ont augmenté de 7% à 18% de feuilles tâchées. Le taux d'infestation reste toutefois encore faible.

Voir les graphiques sur le site internet de l'AFIDOL ([www.afidol.org](http://www.afidol.org))

## Brunissement

Pas de cas observés pour le moment sur les parcelles sensibles.

## Autres parasites (cochenille, pyrale du jasmin...)

La présence de ces ravageurs est très faible : seulement quelques rares cas répertoriés.

## Maturité des fruits

La récolte des Picholines vertes de table a débuté la semaine dernière.

## Préservation des abeilles

Des plantes du couvert végétal des oliveraies ou à proximité des vergers sont en fleurs actuellement, comme la roquette blanche (*Diplotaxis*) ou la mauve. Ces plantes sont attractives pour les abeilles.

Rappel : En cas de présence d'abeilles dans le verger avant un traitement insecticide, des mesures sont à mettre en place :

- ne pas traiter avec des spécialités commerciales classées "*dangereux pour les abeilles et autres insectes pollinisateurs*"
- faucher le couvert végétal fleuri avant chaque application d'insecticide
- traiter tôt le matin ou tard le soir

**Les observations contenues dans ce bulletin ont été réalisées par les partenaires suivants : Chambres d'agriculture des Alpes-Maritimes, Var, Vaucluse, CIVAM des Bouches-du-Rhône, CETA d'Aubagne, GRCETA de Basse-Durance, Groupement des oléiculteurs des Alpes-de-Haute-Provence, du Vaucluse, CIRAME.**

**COMITE DE REDACTION DE CE BULLETIN** : Célia Gratraud (CTO), Maud Cuchet (CA06), Rémi Pécout (CA83), Nathalie Serra-Tosio (Civam 13), Isabelle Casamayou (GO84), Christian Pinatel (CTO), Alex Siciliano (GO04),

N.B. Ce Bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre régionale d'Agriculture et l'ensemble des partenaires du BSV dégagent toute responsabilité quant aux décisions prises pour la protection des cultures. La protection des cultures se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie, le cas échéant, sur les préconisations issues de bulletins techniques.